



TECHNICIEN(NE) JARDINS ET ESPACES VERTS

Titre de niveau IV



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Concevoir des aménagements paysagers
- Maîtriser l'organisation et les techniques de réalisation d'un aménagement paysager
- Assurer l'entretien d'un aménagement paysager après sa réalisation
- Acquérir des gestes techniques
- Mener une réflexion socio-économique et commerciale de la filière paysage
- Participer à la réalisation de devis et de factures
- Appréhender les calculs de rentabilité des activités de l'entreprise
- Travailler la notion de savoir-être pour assurer la responsabilité de chef d'équipe ou de chantier



CONDITIONS D'ACCES ET PUBLIC VISE

- Salariés et demandeurs d'emploi (interruption scolaire)
- Niveaux V (BEP, CAP) ou V bis (CAP, BEP non validés)
- Expérience professionnelle minimum de douze mois (tous secteurs)
- Recrutement sur CV, lettre et entretien de motivation et test d'aptitudes

STATUT DE L'APPRENANT

- Stagiaire de la Formation Professionnelle Continue (Conseil Régional de Normandie)
- Rémunération Pôle Emploi
- CIF possible

DUREE ET RYTHME :

- Du 5 septembre 2016 au 30 juin 2017 (10 mois)
- 28 semaines en centre de formation
- 12 semaines de stage en entreprises de paysage ou Services Espaces Verts des collectivités territoriales



CONTENU DE LA FORMATION :

- **Modules généraux** :_Expression-communication, anglais, mathématiques, informatique, stratégie commerciale
- **Modules techniques** : Conception de jardins, techniques de création et d'entretien, reconnaissance des végétaux, Certiphyto, chiffrage de travaux, machinisme
- **Modules professionnels** : Topographie, créations paysagères (plantation, engazonnement, maçonnerie), activités d'entretien (tonte, taille, débroussaillage, tronçonnage), machinisme (affutage, réglages, entretiens courants)
- Visites professionnelles et interventions d'experts de la filière paysage



VALIDATION DU PARCOURS

- Titre de niveau IV
- Contrôle continu (cas concrets) et examen final

INSERTION PROFESSIONNELLE OU POURSUITE DE FORMATION

- Responsable d'entreprise du paysage, de service technique Espaces Verts en collectivité territoriale
- Responsable de chantier ou chef d'équipe
- Maître-jardinier
- Salarié d'entreprises/ d'associations ou agent de collectivité
- Salarié indépendant « Chèque-Emploi-Service » services à la personne
- Poursuite de formation en Certificat de Spécialisation ou niveau III (Brevet de Technicien Agricole)



CONTACT :

Formateur référent : Emmanuel Constantin – emmanuel.constantin@mfr.asso.fr